

Européennes : rififi chez les Insoumis qui se bouffent la gueule pour être en position éligible...

écrit par Marcher sur des oeufs | 7 juillet 2018



Illustration : Jean-Luc Mélenchon et Liem Hoang-Ngoc

Européennes : petit clash entre Insoumis

<https://www.nouvelobs.com/politique/20180705.0BS9264/europeennes-petit-clash-entre-insoumis.html>

AUTEUR : Remy Dodet

DATE : 05/07/2018

La publication d'une liste ordonnancée de 66 candidats aux européennes fait grincer des dents dans les rangs de La France insoumise.

Procès en favoritisme, accusation de verrouillage et petites piques par médias interposés... En présentant ce mercredi 4 juillet la liste paritaire et ordonnancée de 66 noms – 33 hommes et 33 femmes, 13 candidats d'ouverture devant encore la compléter –, La France insoumise espérait lancer en grande pompe sa bataille des européennes. Mais elle n'a pas réussi à

éviter dissensions et petits règlements de compte dans ses rangs.

Tout a commencé lundi matin quand les « socialistes insoumis », petite structure créée par l'ex-eurodéputé PS Liêm Hoang Ngoc, ont décidé de « suspendre » leur participation à La France insoumise. « Alors que l'objectif de la FI est de crever un certain plafond de verre, la mise à l'écart de Liêm Hoang Ngoc, rapporteur sur la Troïka au Parlement européen en 2014, dont chacun s'accorde à dire qu'il est la plus forte voix de la FI pour porter ces propositions [...] est une grossière erreur politique », écrivent les socialistes « insoumis ».

« *C'est du chantage, Liêm Hoang Ngoc n'est pas écarté de la liste* », dit-on alors au siège de LFI. **En réalité, il ne figure simplement pas sur une position éligible** – son nom a depuis été retiré de la liste définitive. Selon plusieurs projections du moment, La France insoumise récolterait en effet autour de 11% des voix, ce qui lui rapporterait selon les meilleures estimation 12 eurodéputés au mieux. En clair, les premiers noms de la listes ont de grandes chances d'être élus et ceux qui figurent autour de la 20e position, nettement moins. Un député « insoumis » de premier plan s'agace :

» *»Liêm avait une circo dorée aux législatives en Haute-Garonne, il n'avait qu'à faire campagne sur le terrain au lieu de faire des débats d'économistes. S'il avait été élu député, on n'aurait pas ce problème aujourd'hui.* » »

—Fonctionnement clanique ?—

La polémique prend une autre tournure mercredi. Lilian Guelfi, un militant « insoumis » membre du comité électoral, l'instance qui a composé la liste des 66 candidats, dénonce dans « Libération » le fonctionnement dudit comité. « *Tout était en réalité déjà verrouillé par la direction au profit de petits arrangements entre amis et partis qui disposaient à l'avance de positions éligibles* », assure le militant.

Surtout, il accuse nommément Manuel Bompard, le directeur des campagnes de La France insoumise, premier des 33 candidats et donc possible tête de liste, d'avoir manœuvré pour composer une équipe à sa main. « *Etant lui-même candidat, il est à la fois juge et partie. Cela pose un vrai problème d'indépendance du comité* », affirme le militant.

Aux douze premières positions, certains noms ont fait grincer des dents parmi les militants de La France insoumise. En sixième position côté femmes, Pascale Le Néouannic, ex-conseillère régionale du Parti de gauche, est l'ex-compagne de Jean-Luc Mélenchon. En troisième position côté hommes, Gabriel Amard est le gendre du tribun. En cinquième, Benoît Schneckenburger a longtemps été son garde du corps. Leur présence aux premières places accrédite l'idée d'un fonctionnement clanique à la tête du mouvement.

Mais d'autres figures moins connues figurent aussi en positions éligibles. C'est le cas d'Anne-Sophie Pelletier, aide médico-psychologique en Ehpad, ou encore de Bernard Borgialli, leader de la grève des cheminots à Marseille. Le politologue Thomas Guénolé, récemment rallié à La France insoumise, figure lui en sixième position sur la liste.

—« Egos froissés »—

« On a dû composer une liste de 66 noms sur la base de 650 candidatures. C'est normal qu'il y ait des déceptions », assurait lundi Manuel Bompard. Autre déçue : l'ex-candidate aux législatives Sarah Soilihi. Plutôt que de faire campagne sur une position non-éligible, l'Insoumise marseillaise a préféré retirer sa candidature, comme elle le dit dans un post Facebook.

Sarah Soilihi

Je regrette les polémiques qui se font autour du comité électoral de désignation de notre liste pour les élections européennes.

En ce qui me concerne au vu de la situation actuelle je préfère retirer ma

candidature tout en restant fidèle à mes valeurs, à la France insoumise et à ses militants en particulier marseillais(es) .

Merci à toutes et tous pour vos messages de soutien. En tant qu'oratrice nationale et militante, je continuerai évidemment à défendre le mouvement et ses idées sur le terrain. Le combat continue ! #OnLacheRien #CourageForceEtHonneur

====

Ces déceptions, des « ego froissés » comme le dit une proche de Jean-Luc Mélenchon, seraient-ils le symptôme d'une crise de croissance au sein du mouvement de gauche radicale ? La liste des 66 candidatures va désormais être soumise au vote des militants jusqu'au 20 juillet sur la plateforme numérique du mouvement. Elle devra être ensuite complétée par 13 candidatures d'ouverture.